

**DIRECTION GENERALE
DES DOUANES**



CIRCULAIRE N° 1421 /MEF/DGD/DU 9 JUIN 2009

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Commissionnaire en douane agréé
pour le dédouanement des boissons
alcooliques, des tabacs et cigarettes.

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service et des usagers que la liste des Commissionnaires en Douane agréés, autorisés pour le dédouanement des boissons alcooliques, des tabacs et des cigarettes est étendue à la société : **GENERAL DE TRANSIT ET DE SERVICE (GTS agrément n° 00313 T)**.

La présente circulaire est d'application immédiate et toute difficulté y afférente me sera signalée d'urgence.

AMPLIATIONS :

- MDPMEF/CAB
- Direction Générale de L'Economie
- Synd. Trans. s/c SAGA-CI
- Synd. Nat. des Transitaires
- FNIS-CI
- FENADIS
- Chambre de Commerce et Industrie
- FEDERMAR
- Toutes Directions Douanes pour diffusion

**LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
DES DOUANES**



Col. YAO-N'DRE